



FO EN ACTION CSE 16 ET 19 OCTOBRE 2020

21 / 10 / 2020

TELETRAVAIL

La règle est toujours de 3 jours maximum par semaine. Malgré les rappels de la direction et le retour en force du COVID 19, il semblerait que sur certains sites les conseillers ont du mal à avoir plus d'un jour de télétravail.

DOTATIONS NOEL 2020 ET A VENIR 2021

Lors du CSE du 29 et 30 octobre, nous allons voter les budgets et dotations. Nous vous tiendrons informés des différentes aides et dotations auxquelles vous pourriez avoir droit.

ALERTE COVID

Nous sommes toujours en alerte et malgré les efforts de chacun de nous, le COVID est toujours là !!!
Ne baissez pas la garde, en vous protégeant vous protégez les autres...

Prenez soin de vous

**FO RESTE A VOS COTES,
N'HESITEZ PAS A NOUS
CONTACTER !!!**

FO EST JOIGNABLE :

☑ - ☎ - 04 72 71 12 83 -- 06 17 64 67 47

☑ - ✉ - syndicat.fo-ara@pole-emploi.fr

☑ - via notre site :

www.fo-pole-emploi-ara.fr

☑ - via Facebook :

www.facebook.com/FO.PE.ARA

☑ via YouTube /

https://www.youtube.com/channel/UCoBAjBh5j_EIRz0jVq0b6vw/about

NOUVEAU SUIVI : PAS SI SIMPLE A SUIVRE !!!!

L'objectif de la nouvelle modalité de suivi est de proposer aux demandeurs d'emploi autonomes, de nouveaux services numériques et ainsi de mesurer leur niveau d'autonomie numérique.

PIX : C'EST QUOI ?

PIX est un service 100% public initié dans le cadre du dispositif Startup d'Etat. C'est un Groupement d'intérêt public (qui peut donc être composé aussi d'entreprises privées.).

C'est un projet de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques.

Pour **FORCE OUVRIERE**, ce projet PIX impactera les activités des agents de Pôle-Emploi. Il vise à remplacer l'accompagnement réalisé par les agents Pole-Emploi au profit d'un éventail de services et d'un suivi à distance proposés aux demandeurs d'emploi. Tout cela, dans le but évident d'absorber la masse des nouveaux demandeurs d'emploi à venir, du fait de la crise; sans embaucher les conseillers qui seraient nécessaires.

Le nouveau projet de suivi des demandeurs d'emploi n'est plus une question de répartition des portefeuilles. Il n'y a pas d'embauche en CDI pour ce projet impactant pourtant 39% des demandeurs d'emploi. Pour les agents de Pôle Emploi, c'est une véritable révolution de leurs manières de travailler qui s'installe, plus axée sur l'animation de plateformes que sur le conseil aux demandeurs d'emploi.

La Direction Générale fait le pari de l'accompagnement numérisé, et aura donc besoin pour cela de plus de techniciens sachant régler des problèmes informatiques que de conseillers placement.

FORCE OUVRIERE a alerté la Direction de Pole-Emploi ARA sur les risques et les conséquences de ce projet de modalité «nouveau suivi».

Alors, restez vigilant quant à l'évolution de vos métiers et n'hésitez pas à nous contacter !!!!

**PLUS QUE JAMAIS POUR DEFENDRE NOS METIERS,
FORCE OUVRIERE RESTE A VOS COTES.**